



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auxiliaires de vie scolaire

Question écrite n° 102825

## Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des enfants handicapés qui se trouvent dans l'impossibilité d'aller à l'école par absence d'auxiliaire de vie scolaire (AVS). En effet, par manque de budget et donc de possibilité de recrutement d'AVS, de nombreux enfants handicapés doivent renoncer à être scolarisés au détriment de la loi du 11 février 2005 qui octroie le droit à l'éducation pour tous les enfants quel que soit leur handicap. Cette situation injuste rajoute ainsi un handicap supplémentaire à ces enfants. Elle lui demande donc quelles mesures elle compte prendre afin de pallier ce problème.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Besse](#)

**Circonscription :** Vendée (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102825

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 février 2017](#), page 1413

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)